



## COMMUNIQUE RADIODIFFUSE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique communique :  
Il sera organisé les mardi 12 et mercredi 13 mai 2026 au Lycée Technique Coulibaly de Cotonou, les concours d'entrée en première année de l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) de Lomé, session de 2026.  
Trois (03) filières sont ouvertes aux concours : Architecture - Urbanisme - Gestion Urbaine.

### I- CONDITIONS D'ACCES AU CONCOURS

Les candidats désireux de prendre part à ces concours doivent remplir les conditions ci-après :

- être âgé de 21 ans au plus au 31 décembre 2026 ;
- être bachelier (sans distinction de série) depuis moins d'un an ; une dérogation est accordée aux élèves inscrits en classe de Terminale en 2026 (en cas d'admission, ils devront présenter une attestation de réussite au BAC) ;
- faire la pré-inscription au concours pour toutes les filières se fera via le site internet de l'EAMAU. Site Web : [www.eamau.org](http://www.eamau.org) ;
- s'inscrire en ligne sur le site : [www.concours.enseignementsuperieur.gouv.bj](http://www.concours.enseignementsuperieur.gouv.bj).
- déposer les dossiers dans les centres ci-après : IFSIO de Parakou ; ENSTP d'Abomey ou à la DEC/MESRS à Porto-Novo.

Les candidats ne peuvent passer les concours que deux (02) fois au plus.

### II- CENTRE UNIQUE DE COMPOSITION : Lycée Technique Coulibaly de Cotonou

**NB** : Au terme de ces concours, la décision d'octroi de bourse est une prérogative exclusive de la Commission Nationale des Bourses et Aides Universitaires (CNaBAU) qui accorde des bourses aux bacheliers de l'année 2026 classés par ordre de mérite dans chaque filière.

La date limite de dépôt des dossiers d'inscription est fixée au 30 avril 2026 à 17h00. Chaque candidat présentera les pièces demandées en trois (03) exemplaires dont un original et deux (02) photocopies à déposer dans l'un des centres retenus ci-dessus.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser à la Direction des Examens et Concours du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DEC/MESRS) ou à la Direction des Bourses et Aides Universitaires (DBAU).

Pour le Ministre de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche scientifique et P.O,

**koladé Josué AZANDEGBEY**  
Secrétaire Général du Ministère, Pi



## COMMUNIQUE A AFFICHER

### LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE COMMUNIQUE :

Il sera organisé les 12 et 13 mai 2026 au Lycée Technique Coulibaly de Cotonou, les concours d'entrée en première année de l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) de Lomé, session de mai 2026.

Trois (03) filières sont ouvertes aux concours : Architecture, Urbanisme et Gestion Urbaine.

#### I- MATIERES DE COMPOSITION

Les candidats composeront dans les filières et matières suivantes :

##### ➤ Filière Architecture

- Culture Générale	Coef : 1	Durée : 2h
- Français	Coef : 2	Durée : 2h
- Physiques	Coef : 2	Durée : 2h
- Mathématiques	Coef : 3	Durée : 2h
- Dessin	Coef : 2	Durée : 2h

##### ➤ Filière Urbanisme

- Culture Générale	Coef : 2	Durée : 2h
- Français	Coef : 2	Durée : 2h
- Physiques	Coef : 1	Durée : 2h
- Mathématiques	Coef : 3	Durée : 2h
- Dessin	Coef : 2	Durée : 2h

## ➤ Filière Gestion Urbaine

- Culture Générale	Coef : 2	Durée : 2h
- Français	Coef : 2	Durée : 2h
- Physiques	Coef : 1	Durée : 2h
- Mathématiques	Coef : 3	Durée : 2h
- Dessin	Coef : 2	Durée : 2h

## II- CONDITIONS D'ACCES AUX CONCOURS

Les candidats désireux de prendre part à ces concours doivent remplir les conditions ci-après :

- ✓ être âgé de 21 ans au plus au 31 décembre 2026 ;
- ✓ être bachelier (sans distinction de série) depuis moins d'un an ; une dérogation est accordée aux élèves inscrits en classe de Terminale en 2026 (en cas d'admission, ils devront présenter une attestation de réussite au BAC) ;
- ✓ la pré-inscription au concours pour toutes les filières se fera via le site internet de l'EAMAU. Site Web : [www.eamau.org](http://www.eamau.org) ;
- ✓ s'inscrire sur le site : [www.concours.enseignementsuperieur.gouv.bj](http://www.concours.enseignementsuperieur.gouv.bj).

Les candidats ne peuvent passer les concours que deux (02) fois au plus.

## III- DOSSIER DE CANDIDATURE

Il sera présenté en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) photocopies, l'attestation de pré-inscription générée à l'inscription en ligne et les pièces suivantes :

- 1) un certificat médical établi par un médecin attestant que le candidat présente les conditions de santé et d'aptitude à une vie collective et conforme aux règles universitaires ;
- 2) un certificat de scolarité de la classe de Terminale pour les candidats qui composeront sous réserve de l'obtention du Baccalauréat ;
- 3) un extrait d'acte de naissance récent ;
- 4) un certificat de nationalité ;
- 5) trois (03) photos à agraffer sur les trois exemplaires du dossier ;
- 6) une copie certifiée conforme de l'attestation du baccalauréat 2025 ;

- 7) une fiche d'inscription à retirer au lieu du dépôt des dossiers ;
- 8) un récépissé de cinq mille (5000) Francs CFA de frais d'étude de dossier à payer sur le compte N°BJ 6600 1001 0000 0010 1567 71-DEC-MESRS au Trésor Public.

**IV-CENTRE UNIQUE DE COMPOSITION** : Lycée Technique Coulibaly de Cotonou

**NB** : Au terme de ces concours, la décision d'octroi de bourse est une prérogative exclusive de la Commission Nationale des Bourses et Aides Universitaires (CNaBAU) qui accorde des bourses aux bacheliers de l'année 2026 classés par ordre de mérite dans chaque filière.

**La date limite de dépôt des dossiers d'inscription est fixée au 30 avril 2026 à 17h00.**

**LIEUX DE DEPÔT** : IFSIO de Parakou ; ENSTP d'Abomey ou à la DEC/MESRS à Porto-Novo.

**V-DATES DE COMPOSITION** : Les mardi 12 et mercredi 13 mai 2026.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser à la Direction des Examens et Concours du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DEC/MESRS) ou à la Direction des Bourses et Aides Universitaires (DBAU).

**Pour le Ministre de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique et P.O,**



**koladé Josué AZANDEGBEY**  
Secrétaire Général du Ministère, Pi

MESRS (ATCR)

